

le 5<sup>e</sup> Septembre  
Anno 1721.

Copy

69

Monsieur mon frere,  
J'ay reçu avec vous le soudain départ du Docteur Diderot, mais  
ce soutien contre nous, qu'il n'y va, nullement de la faute  
de S. A. Au contraire, il eut en vain demandé à la main,  
S. A. de l'eust pris sans marchander. n'en ayant point,  
force nous à en faire de lui en laisser aller prendre ou préparer,  
comme il disoit, à Amsterdam. Fort long parti, informé  
évidemment du mal et naturel de S. A. J'y ay  
travaillé par ordre, et en présence du Vallensac et Schermann.  
Il a marqué le tour; a promis de délivrer un discours  
arraisonné sur ce sujet; et en mission dans sa drogue;  
on voit qu'il voulloit d'envoyé la porter lui-même. Il  
s'adroit au partir des rencontres banales qu'il aurait des  
Comptes et autres. Il démontre les mesprises, comme  
il y ait fait assez austamente. Apres tant de septmaines  
que S. A. et beaucoup de gars de conditions ont vécu en  
espérance de ses nouvelles, qu'il avoit promis, diligenter  
et bruyamment, voici que faisant la mine de se cacher d'une  
que vient d'arriver M. Bellotti, il s'échappe, et laisse là  
l'herbe et Bassus, également volontaires que dites bonnes?  
cela est il de l'outrage au Dr Philosophe, moral, de se  
jouir ainsi des grands, et ne pouvoir supporter un peu de  
contradiction des petits; qui considerant l'importance de

la première personne à trahir, pensent ne pouvoir marcher au  
de malheur et de sonde en une si délicate affaire; vous  
étes destiné à l'empêcher de le faire, dont le docteur s'est ta-  
rant! Pour ce qui me regarde qui l'ay accueilli iuy  
en particulier, comme il vous aura peu faire servir par une  
adversité qu'a son instance je luy ay donné à tous les  
costs de ma ignorance en ce pays trouuy vous qu'il n'a  
assez d'argent paixé, di me me mandez, non plus qu'à  
personne autre, commandez il s'en est trouve, et ce qu'il  
juge de mon faire, que je luy ay tant recommandé  
tant il y a, il s'en est aller mais j'ay leu po-  
de nos lettres à S. A. qui estoient en faschee, comme  
dis, et bien ayse toutes fois des voix que vous designez  
par ou on le fuisse et on a commandé de  
vous faire entendre ce que disoit, et comme jamais n'a  
eu autre intention que de se servir absolument de luy  
et luy, quelle direction il voudra donner pour S. A.  
par le moyen des gens que vous dites qu'il laisse iuy  
pour M. Tammesman et autres. Je me sens  
bien assis d'entre de servir de luy de poing, puis que  
dis il nous a declaré de nient qui d'autre n'importe  
meilleur à faire le mal qu'on luy a reproché iuy  
qui dis un bien grand nombr. Vous usiez donc de ardo  
selon bon prudence et le grand deile que vous avez pour le  
bien et service de la precieuse personne de S. A. A quoi je m'  
acquittant, je demanderai.

Le Comte a Rodey le 14. d'Avril 1690